

contraire, on les serre tous les jours afin de bien maintenir la coaptation jusqu'à ce que l'ossification soit complète, c'est-à-dire après deux à quatre semaines. Le traitement dure donc de trois à cinq semaines. On remarquera que c'est à peu près la méthode de Lucas-Championnière. "En agissant ainsi, dit le Dr Booth, vous ne trouverez pas, le moment venu d'enlever les attelles, que c'est un des plus solennels de votre vie, et vous ne tremblerez pas de crainte qu'un déplacement osseux ne se soit produit, car vous aurez eu maintes fois l'occasion, avant de poser votre appareil permanent, de constater que les fragments étaient bien en place, et votre patient bénéficiera d'une économie de temps en même temps que de l'efficacité de la méthode."

OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE

SUPPRESSION DE LA SÉCRÉTION LACTÉE PAR L'ANTIPYRINE.—M. Guibert, interne des hôpitaux de Montpellier, a vérifié les bons effets de l'antipyrine dans le cas où l'on veut tarir la sécrétion lactée. Quelques observations ont été déjà publiées dans ce sens.

M. Guibert en a recueilli dix-neuf chez de nouvelles accouchées, chez lesquelles l'antipyrine a complètement supprimé la sécrétion lactée. Ces malades sont divisées en deux groupes : celles qui, après l'accouchement, ont allaité pendant quelques jours, et celles qui n'ont pas donné le sein à leur enfant.

Le plus souvent, on a donné l'antipyrine à la dose de deux ou trois grammes par jour, par cachets de 25 centigrammes toutes les deux heures. Dans aucun des cas observés, il n'y a eu d'accidents ; on a trouvé le médicament normalement dans l'urine et un peu plus tardivement dans le lait.

Cette médication, qui paraît sans aucun inconvénient, semble donc bien supérieure à toutes les autres, purgatifs répétés, régime sec, iodure de potassium, etc.

(Archives de Tocologie.)